



À Lille, le 8 novembre 2024

A Mme la Rectrice de l'Académie de Lille,  
A Mme Derache, DRH  
A Mme Saysset, cheffe du DPE

Objet : Demande de bonifications médicales – mouvement inter-académique 2025

Mesdames,

Nous apprenons à regret le report du GT « bonifications médicales » du 13 novembre 2024 au 23 janvier 2025. Nous espérons vous rencontrer en amont du lancement des opérations de mouvement afin de solutionner les problèmes récurrents concernant l'attribution des bonifications médicales, dans le souci d'améliorer le traitement des situations.

Ce report nous oblige à vous interpeller par ce courrier sur deux points principaux, qui posent problème pour le mouvement inter-académique, et pour lesquels nous espérons avoir des réponses avant la fermeture du serveur.

Tout d'abord, celui du calendrier : sur SIAM, vous indiquez de nouveau une date butoir pour le dépôt des dossiers médicaux auprès du rectorat au 29 novembre 2024. Nous rappelons que cette date n'existe pas dans les LDG. Par ailleurs, elle nous paraît problématique, notamment pour les collègues en attente de retour de la MPDH. Cette question est d'autant plus prégnante pour les entrants dans le métier, participants obligatoires, qui bien souvent attendent leurs résultats au concours pour déposer un premier dossier auprès de la MDPH.

Nous sollicitons donc un calendrier rectificatif sur ce point afin de permettre à tous les agents concernés de déposer leurs dossiers tout en s'assurant qu'ils puissent être traités avant la remontée des barèmes au ministère (le 30 janvier). Nous rappelons par ailleurs qu'une majorité de collègues déposent naturellement au plus vite leur dossier, il s'agit donc de prendre en compte les quelques dossiers à la marge de collègues qui ne sont pas en capacité de le transmettre dès la fermeture du serveur.

Ensuite, et afin de pouvoir rassurer les collègues qui déposent un dossier médical, avez-vous étudié la possibilité de leur fournir un accusé de réception et une notification de traitement du dossier ?

Par avance, nous vous remercions pour les réponses à venir et pour l'intérêt que vous porterez à nos demandes. Nous vous prions de croire, Mesdames, en notre profond attachement au service public d'Éducation nationale.

Mme Verhaeghe pour le SNES FSU  
M. Blanchard pour le SNEP FSU  
Mme Liévin pour le SNUEP FSU